

ABONNEMENT

SAUMUR
En an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7
Poste
En an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, —... 30
Faits divers —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

ON S'ABONNE
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat sur la poste.
chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 MAI

Provocations allemandes

Depuis quelques jours, la presse allemande reprend les bonnes habitudes du temps de M. de Bismarck; le tas de vipereaux qui vivent du lait officiel et des fonds secrets sifflent en chœur contre la France, et la Gazette de Cologne, qui voudrait se redonner un peu d'importance, a publié un article aussi bête que méchant, ce qui n'est pas peu dire.

Toute cela à propos de la visite annoncée de M. Carnot à Nancy. Voici d'abord ce que dit la feuille dont nous venons de parler :

« Les préparatifs pour la fête universitaire et gymnastique qui aura lieu le mois prochain à Nancy, fête à laquelle la présence de M. Carnot donnera une sanction d'un caractère officiel, prennent un caractère de plus en plus anti-allemand. D'après les renseignements que nous recevons à ce sujet, il est à prévoir que cette solennité sera empreinte d'un chauvinisme désordonné.

« On se demande si les moyens dont disposent les autorités françaises seront suffisants pour réprimer, le cas échéant, les désordres qui pourraient se produire.

« En tout cas, il serait imprudent, pour tout Allemand, de s'aventurer à Nancy et dans les environs, à l'occasion de cette fête.

« Le gouvernement alsacien-lorrain, comme voisin immédiat, est le premier intéressé à prendre les mesures préventives que cette situation comporte.

« Le procédé qu'il aura à employer est tout indiqué, et il est hors de doute que le chef de ce gouvernement saura le mettre en vigueur au moment opportun. »

La Gazette de l'Allemagne du Nord avait d'ailleurs donné le signal des sifflements.

Le but de tout ce fréttement est la crainte de voir un grand nombre d'Alsaciens-Lorrains se rendre à Nancy et surtout de la répercussion que produiront dans les provinces annexées les fêtes de Nancy.

Il serait plaisant toutefois de voir que le chef du gouvernement français ne pût visiter une province de France, parce qu'elle est aux frontières actuelles de l'Allemagne, alors que l'empereur Guillaume va venir inaugurer à Metz dans deux ou trois mois le monument de Guillaume I^{er}.

La presse allemande oublie trop que rien n'est éternel dans ce monde, que Strasbourg et Metz nous ont appartenu et qu'il est beaucoup plus blessant pour nous d'y voir ériger la statue d'un Hohenzollern heureux que pour l'Allemagne de voir M. Carnot à Nancy.

Ces provocations maladroites ne méritent que le mépris jusqu'à ce que l'heure soit venue où l'on pourra y répondre par des actes.

L'ambassade allemande à Paris nie qu'elle ait fait des représentations au Président à propos de son voyage dans l'Est, mais elle ne se gêne pas pour dire que « l'affaire de Nancy est désagréable ». Si ses désirs étaient pris pour des ordres on ne pourrait plus désor-

mais voyager en France sans passeport allemand.

32 arcs de triomphe

Nancy est dans une agitation fiévreuse, si nous en croyons une dépêche Dalziel. On ne s'occupe que de l'arrivée prochaine de M. Carnot et on élève de tous côtés des arcs de triomphe.

Il n'y en aura pas moins de trente-deux !

M. Carnot n'avait peut-être jamais encore passé sous tant de feuillages et de fleurs.

Les Lorrains font bien les choses.

Trente-deux arcs de triomphe ! mais que lui décernerait-on s'il revenait de Metz ?

INFORMATIONS

M^{me} LA COMTESSE DE PARIS

Madame la Comtesse de Paris est arrivée à Paris samedi à 5 heures du soir et s'est rendue chez M. le duc de Chartres. Elle a reçu dimanche un certain nombre d'amis et est repartie lundi matin pour Stowe House où elle est arrivée le soir du même jour. Madame la Comtesse de Paris était accompagnée des princesses ses filles, de M. le duc de Montpensier, de M. le duc de Chartres et du capitaine Morhain qui se rendent avec Elle en Angleterre.

En venant à Paris, Madame la Comtesse de Paris s'était arrêtée à Périgueux.

A sa descente de wagon, c'est-à-dire entre trois et quatre heures de l'après-midi, Madame la Comtesse de Paris s'est rendue en landau découvert à la cathédrale qu'elle a visitée avec le plus grand intérêt, et de là au château des Bories, devenu, comme on sait, la propriété de Monsieur le Comte de Paris en vertu du testament de M. le marquis de Saint-Astier.

Au château des Bories, Madame la Comtesse de Paris a été reçue par M. Brun, administrateur de la propriété, entouré de tous les métayers. Une collation avait été préparée pour ces braves gens que Madame la Comtesse de Paris a tenu à voir individuellement, trouvant un mot gracieux et bienveillant pour chacun d'eux et laissant un souvenir pour chaque famille.

Quand un député ou un sénateur n'est pas réélu, on ne manque jamais de lui donner une lucrative compensation. Voici qu'on va faire la même chose pour les maires restés sur le carreau électoral.

Il est question, paraît-il, d'appeler M. Félix Baret, ancien maire de Marseille, qui n'a pas été réélu aux dernières élections municipales, à un poste dans les finances.

Les finances sont décidément le refuge des blessés et l'hospice des infirmes.

Le Soleil annonce que le ministre de la guerre se propose d'exiger à l'avenir, des candidats aux Écoles de Saint-Cyr et de Polytechnique, l'engagement décennal.

M. Paul Brébant, le restaurateur bien connu, a succombé avant-hier, à trois heures de l'après-midi, aux suites d'une congestion pulmonaire.

Il était âgé de soixante-neuf ans. Les sympathies de Brébant pour les gens de lettres et les artistes lui avaient valu sur le boulevard le surnom significatif de « Restaurateur des lettres ».

LES DUELS ROULLEZ

Le Temps a reçu de M. Roullez la lettre suivante, qui clôt définitivement l'incident soulevé par cette affaire :

« Monsieur, voilà 48 heures que je m'amuse aux dépens de la presse. Toutes les histoires de ce fameux duel, pour lequel on s'est tant remué, sont imaginaires.

« J'ai lancé ces canards pour voir jusqu'où irait la rage du reportage, et combien, par ce siècle de téléphones et télégraphes, les informations sont exactes. Je vous ai fait vous emballer sur des pistes qui n'ont jamais existé. La plaisanterie est terminée. Il ne faut pas abuser des meilleures choses.

« Votre journal a été plus malin que les autres, et, si vos confrères le désirent, je suis tout à leur disposition, pour leur prouver que je suis encore vigoureux.

« L'incident est donc clos. Les rieurs sont pour moi.

« Veuillez agréer, etc.

« ROULLEZ. »

REVUE FINANCIERE HEBDOMADAIRE

Paris, le 23 mai 1892.

Le marché a été la dernière semaine très nerveux et très agité. La Chambre faisait sa rentrée et elle devait discuter enfin la réforme si longtemps attendue des Caisses d'épargne, la réglementation nouvelle devant diminuer les disponibilités que la Caisse des Dépôts emploie en rentes.

Le 3 0/0 ancien après être descendu à 97.80 remonte à 98.05; le nouveau varie de 98 à 98.30 et le 4 1/2 reste à 105.30.

L'Italien, après être monté à 92.05, par des rachats forcés de vendeurs, a été ramené à 91.55 par suite de réalisations.

L'Extérieur a varié entre 65 et 64.

Le 3 0/0 Portugais se rapproche du cours de 30 fr. Cette reprise concorde avec la marche des négociations engagées pour préparer l'arrangement qui sera soumis aux créanciers du Portugal.

Le Rouble varie de 264 à 265. Le nouveau Russe cote 76.90 et l'Orient 69.40.

L'action de la Banque de France est bien tenue à 4,165.

Le Crédit Foncier dont le bilan au 30 avril accuse un chiffre de bénéfices de 6,291,000 fr. depuis le 1^{er} janvier est très soutenu à 1,210.

La Banque de Paris reprend sa marche en avant justifiée par l'amélioration des valeurs représentant ses réserves, elle cote 675 à 680 fr.

Le Crédit Lyonnais est très ferme à 792 à la veille d'atteindre le cours de 800 fr.

La Société Générale conserve le cours de 466.50.

L'action du Comptoir des Fonds Nationaux est en train de regagner à 682.50 son coupon de 25 fr. n° 4 détaché au commencement de la semaine.

L'action du canal de Toulouse est demandée à 511 fr. en raison de son revenu de 25 fr. qui lui est assuré pendant la période d'exécution.

On classe parmi les valeurs industrielles françaises ayant fait leurs preuves et jouissant d'un revenu rémunérateur, les actions des Cîrages français. Admises à la cote officielle, ces actions dont les dividendes ont varié de 25 à 30 fr., semblent présenter, au cours actuel de 450 fr., une large marge à la hausse. Rappelons que cette société a des usines en France,

en Espagne, en Allemagne et en Russie. C'est une de nos grandes industries nationales.

Les Chemins Economiques cotent 403 fr.

Informations financières. — En parlant du nouvel explosif la Fulminite, nous avons oublié de dire que, malgré l'invention de la dynamite et de divers autres explosifs, l'œuvre colossale qui s'appelle la rectification du Danube aux Portes de Fer a failli être abandonnée faute d'explosif capable d'émettre le lit de roches qui obstruent le grand fleuve. Or aujourd'hui ce travail, grâce à la fulminite, est près de s'achever. C'est en grande partie aussi, faute d'un explosif de ce genre, que le canal de Panama n'a pu être terminé.

NOUVELLES MILITAIRES

MODIFICATION DES LOIS MILITAIRES

On annonce que le gouvernement va déposer un projet de loi modifiant les lois militaires.

Voici quelles seraient les modifications proposées; ce sont des aggravations, naturellement :

« Les obligations militaires imposées aux citoyens par cette loi dureraient toujours vingt-cinq ans, c'est-à-dire de vingt à quarante-cinq ans d'âge : le service actif resterait fixé à trois années.

« Mais la durée de service dans l'armée active qui est actuellement de sept ans serait portée à dix ans.

« En d'autres termes, on serait réserviste de vingt-trois à trente-trois ans et l'on ne deviendrait territorial qu'à partir de trente-trois ans jusqu'à quarante-cinq ans.

« Le but de cette mesure est d'abord de permettre de substituer aux régiments mixtes récemment organisés à l'aide de bataillons de réserve et de bataillons territoriaux, des régiments homogènes quant aux cadres et à la composition des troupes.

« En outre, en cas de mobilisation, la modification proposée permettrait au ministre de la guerre d'incorporer individuellement dans l'armée active les hommes des trois classes territoriales qu'on veut transformer en classes de réserve, tandis qu'actuellement il faudrait au moment de la mobilisation faire voter une loi spéciale pour autoriser cette incorporation. La législation existante, en effet, ne permet d'employer l'armée territoriale, en cas de mobilisation, qu'en groupements spéciaux ou en groupements annexés à des unités actives. »

Chronique Locale

ET DE LOUEST

Musique des Écoles communales

Jeudi prochain, fête de l'Ascension, à 8 heures du soir, la Musique des Écoles communales exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants :

- 1. Le Vengeur, pas redoublé... TILLIARD.
2. La Vierge de Domrémy, fantaisie. BONJEAN.
3. Don Quichotte, quadrille... TILLIARD
4. Chœur de la Muette, chant à trois parties... AUBER.
5. Louis, mazurka... BARY.

UN ESCROC

Samedi dernier, un individu convenablement vêtu, se disant entrepreneur et venu à Saumur pour étudier les travaux du chemin de fer de Saumur à Cholet, afin de soumissionner, s'est présenté à la banque Lambert pour escompter un billet. Le caissier conçut des doutes sur l'authenticité des signatures, et ajourna le paiement.

La police, informée, a trouvé ledit monsieur à l'hôtel indiqué (aux Trois-Ancre), inscrit sous le nom de Richard, tandis que son véritable nom est Edmond Richou.

Au moment de son arrestation, Richou a fait l'étonné, protesté de son innocence, et dit être victime d'une erreur de police. Depuis qu'il est en prison, il serait parvenu contre lui un mandat d'arrêt pour fait d'escroquerie à Brissac.

VOL RUE DE L'ANCIENNE-MESSAGERIE

Le même jour, des voleurs se sont introduits au domicile de M^{lle} Elise Cocard, couturière, rue de l'Ancienne-Messagerie.

En son absence, ils ont fouillé ses meubles et bouleversé tout ce qu'ils contenaient.

Ils se sont retirés après avoir soustrait 35 à 40 fr. et quelques objets mobiliers.

Tout porte à croire que les voleurs sont parfaitement au courant des habitudes de M^{lle} Cocard, ce qui pourrait bien mettre sur leur trace.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 22 mai. — Estelle-Marie Le Fozic, à l'Hospice.

DÉCÈS

Le 23 mai. — Marie-Louise Clée, couturière, célibataire, 20 ans, rue de l'Hôtel-Dieu; — Germaine Tresbeuch, 7 mois, rue de Fenet.

La fête d'escrime à Angers

La fête organisée par la Société de tir d'Angers a été superbe, et quand on se rappelle que le président de la société est bijoutier, on est tenté de dire que la fête a été un bijou.

Le Cirque regorgeait littéralement de monde, à tel point qu'on a dû refuser de nombreux spectateurs. Quelques privilégiés ont pu assister à la fête en se tenant debout sur les escaliers.

La salle était ornée avec un goût parfait, et rien n'avait été épargné pour le plaisir des yeux. Les tapisseries prêtées gracieusement par le Palais des Marchands garnissaient les murs. Partout des banderoles et des drapeaux tricolores, et, sur la scène, de ravissantes corbeilles de fleurs, œuvre de M. Ottmann. La séance était présidée par M. le maire d'Angers,

qui avait à côté de lui MM. le préfet, le commandant Roger de Terves, M. l'adjoint de Villiers, MM. les conseillers municipaux Bouvet, Evépo, etc.

D'après le *Journal de Maine-et-Loire*, le premier assaut a réuni deux professeurs irréprochables dans la tenue, au poignet d'acier; la poitrine était toujours sauve, le masque et les épaules quelquefois effleurés.

Dans la deuxième, des attaques par des coups ont été risquées.

Le troisième, tout en étant classique, a amené quelques corps à corps.

Il y a eu de belles ripostes dans le quatrième.

Le cinquième a démontré qu'un gaucher, sortant de Joinville, savait être brillant et correct, tout en étant rudement combattu.

Le sixième a rajeuni de 30 ans celui qui on parle: attaques à fonds bien parées, évitées souvent, correction toujours. — Décidément, c'est beau la jeunesse.

Le septième, plus lent, ne manquait pas d'habileté.

Enfin, le huitième a fourni deux ou trois attaques brillantes et réussies d'une part, et une riposte finale.

Le *Patriote* estime que c'est ce dernier assaut qui a été incontestablement le plus beau. M. Hillard avait affaire à un adversaire froid, rapide, ingénieux dans ses attaques, M. Catteau, adjudant, maître d'escrime à l'École de cavalerie; mais M. Catteau ne nous en voudra pas si nous disons que l'avantage ne lui est pas resté. Il a pris la belle, mais M. Hillard a touché par un *coupé dégagé* et par un *coup droit* sur retraite, qui sont vraiment de magnifiques armes. Nous faisons, à ces deux maîtres, nos plus sincères compliments.

TOURS. — *Programme des fêtes.* — Voici le programme des fêtes de l'Exposition nationale de 1892, tel qu'il a été affiché par les soins de la Municipalité:

28 mai. — Inauguration officielle de l'Exposition. Ouverture du Concours régional et du Concours hippique. Illuminations et feu d'artifice à 9 heures du soir.

3 juin. — Concours de pompes (3,000 fr. de prix).

12 juin. — Fête de nuit. Inauguration de la Salle des Fêtes.

19 juin. — Concours de vélocipèdes (1,500 francs de prix).

22 au 25 juin. — Exposition colombophile.

25 et 26 juin. — Concours hippique et courses.

3 et 4 juillet. — Concours de musique (15,000 fr. de prix).

14 juillet. — Régates. Illuminations et feu d'artifice.

31 juillet. — Fête vénitienne sur la Loire.

7 août. — Illuminations et feu d'artifice.

14 et 15 août. — Concours de gymnastique (7,000 fr. de prix).

21 août. — Congrès rabelaisien et Concours littéraire.

Tous les samedis, à 9 heures du soir, grande retraite aux flambeaux.

Chacune des journées sera ultérieurement l'objet d'un programme détaillé.

LE CRIME DE SAINT-PATRICE

AVEUX DES COUPABLES

Nous n'avions pas tort de dire que le Parquet de Chinon tenait la bonne piste. Le nommé Colas, Claude, et le sieur Goy viennent de faire des aveux complets.

A l'aide de leurs déclarations, les magistrats ont pu reconstituer la scène du crime. C'est Claude qui frappa le premier le père Badillé avec un des bâtons qu'on a retrouvé dans l'étang. Goy continua la sinistre besogne pendant que son compagnon courait à la hutte chercher le pic qui leur servit pour « achever, comme ils ont dit, le vieux ».

Les deux coupables étaient liés d'amitié. On parle même d'un projet de mariage conclu entre Claude et une fille de Goy.

Quel a été le mobile du crime? Le vol des poules que possédait le père Badillé.

Déjà Goy s'était rendu auprès de l'Étang-des-Gâtées. Il avait essayé d'éloigner le garde-pêche, sans y réussir.

Détail à noter: Les jours qui suivirent la découverte du crime, Claude et Goy circulaient de groupe en groupe, écoutant les racontars, s'enquérant des nouvelles, insistant sur certaines questions avec une persistance qui avait été remarquée par quelques-uns.

Les deux coupables comparaitront devant le jury aux prochaines assises.

Ce sera un procès à sensation.

Le département d'Indre-et-Loire, malheureusement, a sa bonne part des crimes de ce genre.

Le procureur de la République s'est rendu samedi à Saint-Patrice. Il était accompagné d'un photographe qui a pris différentes vues sur le lieu du crime. (*J. d'Indre-et-Loire.*)

NANTES. — *Mort tragique d'un mécanicien.* — M. Armand Gasnier, âgé de vingt-huit ans, mécanicien aux usines de Couëron, a eu la poitrine broyée entre le volant et le mur. Il a succombé après quelques heures d'atroces souffrances.

Une femme écrasée par un train. — Jeudi, M^{me} Vaillant, âgée de cinquante-sept ans, demeurant à Nantes, rue des Marins, en traversant la voie, à la station de Mauves, a été tamponnée par le train n° 9, express de Paris à Nantes, qui passe à Mauves à 6 heures 31.

Elle a été tuée sur le coup.

M. CAVAINAC A BREST

M. Cavaignac, ministre de la marine, est arrivé à Brest hier matin à 9 h. 33.

L'amiral de la Jaille, le maire, M. Cotteau, sous-préfet, et les colonels des régiments en garnison à Brest attendaient le ministre sur le quai d'arrivée.

Après avoir serré la main des personnes présentes, le ministre est monté en voiture avec le préfet maritime et ses aides de camp; il s'est rendu à la préfecture maritime, où il est descendu.

M. BERTHAULD

Depuis plusieurs jours, les lecteurs de l'*Echo Saumurois* n'ont pas été sans remarquer une série d'articles sur M. Berthauld, pédicure de Paris.

Beaucoup n'auront attaché à ces lignes aucune importance, et ne les auront pas même lues. D'autres les auront parcourues en haussant les épaules ou en leur accordant tout au plus un sourire sceptique. Quelques-uns, enfin, les auront non seulement lues et relues, mais même méditées. « Tiens, tiens, quelle bonne fortune! procédé curieux et sûr, voilà mon affaire. Cependant, attendons un peu; je souffre énormément des pieds, c'est vrai; mais je puis attendre quelques jours; M. Berthauld est à Saumur pour un mois, je vais laisser passer les plus pressés. Ce Monsieur est peut-être un vulgaire farceur comme il s'en rencontre beaucoup; s'il est sérieux, ce qui après tout pourrait être, j'en entendrai bien parler et avec avantage; je pourrai même voir des opérés et leur demander franchement leur avis. Alors je me lancerai. »

J'avoue que je m'étais fait toutes ces réflexions et ce que j'écris n'est point une histoire racontée à plaisir, mais bien une réalité.

Depuis des années j'avais épuisé tous les remèdes, toutes les spécialités, tous les petits flacons à 1 fr., 2 fr., 3 fr. et 5 fr. Tout cela n'avait servi à rien, j'avais toujours mes cors. Maintenant je suis certain de ne plus les avoir. Je les ai vus de mes yeux à la pointe du stylet de mon opérateur; ils avaient des racines aussi profondes que pointues et pour les extirper je n'ai absolument rien senti.

M. Berthauld, à l'aide d'une injection hypodermique, faite avec une adresse et une promptitude incroyables, a insensibilisé le doigt malade et arrêté la circulation du sang. De cette façon, il a pu tailler le derme et l'épiderme sans craindre de faire mal au patient. Après l'opération, la circulation du sang est rétablie par un simple frottement, et maintenant j'éprouve une sensation de bien-être inexprimable.

Si je me suis permis de vous entretenir si longuement de M. Berthauld, c'est afin de vous engager vivement à aller le voir, vous en serez

LE

FILS DE L'ASSASSIN

PAR AUGUSTE VILLIERS

Troisième Partie: La Terre libre

V — LA CHASSE A L'HOMME (Suite)

Jacques Vincent était furieux. Il menaçait l'Indien. A force de demandes, ils crurent comprendre que la femme et Billou étaient partis à Montréal. Cela devait être. Une grande ville offre toujours plus de sécurité au criminel. Billou avait dû prendre le parti d'aller à Montréal, où il trouverait des bateaux pour gagner la mer.

L'Indien fut de cet avis, et les deux hommes reprirent leur course pour Montréal, après avoir pris le nom et le signalement de la femme de Billou.

Cette femme, d'origine française, se nommait Isabelle Dupuis.

Malgré l'heure tardive et la fatigue, les voyageurs repartirent pour Montréal, mais ils du-

rent s'arrêter en route, les chevaux ne voulant plus avancer.

Il fallut remettre au lendemain la suite de l'excursion.

Montréal est une belle ville, à la fois américaine, française et anglaise, bâtie sur les deux rives du Saint-Laurent. Elle possède un pont phénoménal sur le fleuve, large à cet endroit de trois mille cent trente-quatre mètres.

La traversée de ce pont est un voyage. Il est élevé de vingt mètres au-dessus du niveau du fleuve, mais sa longueur lui donne une humble apparence.

Il a coûté cependant trente millions. C'est un des chefs-d'œuvre modernes.

Le Saint-Laurent est peuplé de navires comme le port du Havre ou de Marseille. Il y a de beaux quais, de grands édifices et cent vingt mille habitants.

On comprend que Jacques Vincent éprouvât la crainte de ne pas retrouver Billou dans une grande ville comme Montréal.

Mais l'Indien semblait ne douter de rien.

Plusieurs fois il avait été chargé de commissions soit à Sorel, soit à Montréal, où Billou avait des correspondants.

Il avertit de ce fait son maître, comme il disait.

Ils furent donc à Montréal, et Tafala conduisit tout de suite Jacques à la porte d'une banque où déjà il était venu.

L'ingénieur entra seul, et se fit annoncer comme l'associé de la maison Martel et C^{ie}; il fut aussitôt introduit.

Là, il apprit qu'une demi-heure avant, M. Bonnefoy était venu régler et toucher le compte courant de la maison, et son compte particulier.

C'était jour de malheur, mais il était sur la bonne piste.

Il déclara qu'il cherchait le directeur qui lui avait donné rendez-vous, et parut contrarié de l'avoir manqué de si peu.

On mit un courrier à sa disposition, qui se chargea de le trouver dans la ville, ou tout au moins de conduire le représentant de la maison Martel aux endroits ordinairement fréquentés par le directeur de l'usine du Petit-Saint-Denis.

On courut et l'on chercha. Le petit homme et sa complice n'avaient paru nulle part.

Etaient-ils donc partis ainsi, sans s'arrêter? Cela se pouvait. Sur le port, aucun navire n'é-

tait en partance, mais c'était une idée.

Les banquiers de Montpellier avaient reçu des traites payables à vue, et celui de New-York tenait à disposition.

De cette capitale, il était facile d'agir. Evidemment, Billou devait avoir la pensée d'aller à New-York.

Presque chaque jour, il partait des vaisseaux ou des paquebots pour cette contrée. Il fallait surveiller le port.

C'est ce que firent l'Américain et le Français.

Vers le soir, l'Indien vint, l'œil brillant, trouver Jacques. Il n'avait pas vu l'homme, mais il avait vu la femme.

Elle sortait d'une agence maritime, et venait de retenir deux places pour Ottawa.

Ottawa est le dernier port commerçant du Canada, situé sur un des bras du Saint-Laurent (rivière Ottawa), et gagnant à l'ouest la région des lacs.

Cette marche en arrière ne surprit nullement Jacques Vincent. Il demanda l'heure et le jour du départ, et prit deux places.

On partait le soir même, à la nuit, afin d'être à Ottawa le lendemain matin.

chanté. Avec les mauvais pavés de notre ville et les chaussures pointues, vous devez avoir des cors aux pieds. Laissez là vos craintes et vos préjugés, vous me remercirez plus tard de vous avoir fait connaître M. Berthauld, et à votre tour vous chanterez les louanges de cet habile pédicure. G. P.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Billets de bains de mer à prix réduits (aller et retour, valables 33 jours non compris le jour de la délivrance). — Délivrance du 4^e mai au 31 octobre. — Les billets de bains de mer à prix réduits sont délivrés pour les destinations de Royan, la Tremblade, le Chapus, Marennnes, Fouras, Châtelailon, La Rochelle, les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-de-Croix-de-Vie, Challans, Bourgneuf, les Moutiers, la Bernerie, Pornic, Saint-Père-en-Retz, et Paimboeuf, par toutes les gares, stations et haltes du réseau de l'Etat. Ces billets sont valables 33 jours, non compris le jour de la délivrance. La validité peut être prolongée de 20 jours, moyennant un supplément égal de 10 0/0 du prix du billet. Cette prolongation peut être accordée trois fois au plus ; le supplément à payer pour chaque prolongation de 20 jours est de 10 0/0 du prix primitif. Les voyageurs ont le droit de payer en une seule fois le supplément correspondant à une prolongation de 40 ou de 60 jours, pourvu que la prolongation totale, y compris celle qui aura déjà été payée, n'excède pas 60 jours. Toute demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de la période pour laquelle la prolongation est demandée.

Les billets de bains de mer donnent, tant à l'aller qu'au retour, le droit de s'arrêter à toutes les gares intermédiaires, entre le point de départ et le point de destination.

Extrait du tableau des prix des billets de bains de mer, au départ de Saumur-Orléans :

	kil.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Royan	277	33 05	24 80	16 70
La Tremblade (plage de Basse-les-Bains)	290	35 20	26 35	17 30
Le Chapus (1)	232	35	22 25	14 50
Marennnes	225	29 25	21 70	14 15
Fouras	206	27 15	20 10	13 15
Châtelailon	191	25 45	18 90	12 30
La Rochelle	181	24 35	18 05	11 75
Les Sables-d'Olonne	192	25 55	18 95	12 35
Saint-Gilles-de-Croix-de-Vie	208	27 40	20 30	13 25
Challans (plage de l'île de Noirmoutier, de l'île d'Yeu et de Saint-Jean-de-Monts)	206	27 15	20 10	13 15
Bourgneuf (plage de l'île de Noirmoutier)	221	27 10	20 05	13
Les Moutiers	225	27 70	20 40	13 25
La Bernerie	228	28 10	20 65	13 40
Pornic (2)	236	28 60	21 30	13 85
Saint-Père-en-Retz (plage de Saint-Brevin-Océan)	229	26 70	20 15	13 45
Paimboeuf (plage de Saint-Brevin-Océan)	238	26 70	20 15	13 55

Nota. — Les enfants de 3 à 7 ans paient moitié des prix ci-dessus.

(1) La gare de Saumur-Orléans délivre des billets de bains de mer pour le Château-Quai (île d'Oléron) aux prix ci-dessus qui comprennent le trajet par mer entre le Chapus et le Château-Quai.

Places entières : 1^{re} classe, 31 50 ; 2^e cl., 23 75 ; 3^e cl., 15 70. Enfants de 3 à 7 ans : 1^{re} cl., 15 80 ; 2^e cl., 11 95 ; 3^e cl., 7 85.

(2) Du 1^{er} juillet au 30 septembre, service régulier de bateaux à vapeur entre Pornic et Noirmoutier.

BOURSE DE PARIS

Du 23 Mai 1892

3 0/0	98	»
3 0/0 nouveau	98	17 1/2
3 0/0 amortissable	98	35
4 1/2	105	15

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 22 Mai 1892

Versements de 91 déposants (14 nouveaux), 37,659 fr. 48.

Remboursements, 31,855 fr. 42.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 7 h. 1/2 — Rideau : 8 h. »/».

Tournée F. Achard

MARDI 24 Mai 1892

Une représentation extraordinaire de
LA FAMILLE PONT-BIQUET

Comédie en 3 actes de A. Bisson.

ON COMMENCERA PAR :

LA TARTINE

Comédie en 1 acte de M. Sans.

FAITS DIVERS

JALOUSIE DE FEMME

Un terrible drame de jalousie s'est passé il y a deux jours rue Rocher. Mme R., dont le mari occupe une belle situation, soupçonnait celui-ci de la tromper ; elle apprit bientôt qu'il avait pour maîtresse son amie de pension Mme L., femme d'un fonctionnaire occupant une haute situation dans le chef-lieu d'un département voisin de la capitale. Mme L. avait quitté son mari depuis le printemps dernier, elle était venue habiter Auteuil et avait des rendez-vous avec R. dans un petit appartement de la rue Rocher, où Mme R. les surprit samedi soir.

Aussitôt entrée, elle tira cinq coups de revolver sur Mme L., puis la frappa à coups de poignard. La victime a succombé hier. Mme R. s'est mise à la disposition de la justice.

INONDATIONS EN AMÉRIQUE

L'Amérique est actuellement éprouvée par de terribles inondations. A Sioux-City, environ 8,000 personnes ont dû fuir de leurs maisons.

Deux mille têtes de gros bétail ont été noyées ; les pertes sont évaluées à deux mil-

lions de dollars. Les usines à gaz et d'électricité ont été submergées. La ville se trouve sans moyen d'éclairage.

UN OURAGAN TERRIBLE A L'ILE MAURICE

On mande de Londres :

« A la Chambre des communes, le baron de Worms lit un télégramme de l'île Maurice, d'après lequel un ouragan aurait dévasté Maurice le 29 avril.

« Le tiers de la ville de Port-Louis aurait été détruit.

« Le collège royal, 24 églises et chapelles et beaucoup d'usines à sucre du pays sont complètement perdus.

« Il y aurait eu plus de 600 morts à Port-Louis et plus de 300 dans le reste du pays. On compterait environ 1,000 blessés.

« Il n'y a eu aucune perte à déplorer dans la garnison.

« La récolte sera diminuée de moitié. Le nombre des propriétés détruites est énorme. »

On mande de Port-Louis :

« Un ouragan d'une violence extraordinaire a sévi, hier, sur l'île Maurice. Le baromètre a baissé de 27 95 dans l'espace d'une heure et le vent a acquis une vitesse de 120 milles à l'heure.

« Les désastres causés dans la capitale et dans toute l'île sont considérables. 1,200 personnes ont péri ; nombre d'autres ont été blessées ; un millier sont sans abri. Port-Louis est en partie détruit, 50 0/0 des récoltes sont dévastées.

« Tous les navires ont été endommagés ou ont été chassés sur la côte.

« Aucune famille anglaise ne se trouve parmi les victimes. »

VOIR A LA 4^e PAGE L'ANNONCE CRÉMEUX

Nouveau Cirque de Paris

Nous croyons intéressant de signaler à nos lecteurs, ou, du moins, à ceux d'entre eux qui, à ce moment de l'année, sont appelés à Paris, pour leurs affaires ou leurs plaisirs, un des plus curieux spectacles qu'il soit donné de voir.

Nous voulons parler d'une pantomime nautique intitulée *Le Roi Dagobert* qui se joue au Nouveau Cirque de la rue Saint-Honoré.

Rien n'est plus surprenant ni plus drôle, en effet, que cette délirante fantaisie qui fait fureur à Paris. C'est un épisode comique de l'histoire de France au bon vieux temps.

Le roi Dagobert, accompagné de Saint Eloi, chasse un cerf dans une de ses forêts. A un moment donné, on s'aperçoit que Sa Majesté a mis sa culotte à l'envers. Toute la Cour de rire. Le roi se retire à l'écart et avec l'aide du bon Eloi se prépare à remettre sa culotte à l'endroit. Mais au moment où le roi se trouve bannié au vent, la piste se transforme et devient un étang de 4 mètres de profondeur. Le cerf arrive, poursuivi par une meute de 50 chiens et toute la chasse royale. Les amazones, les cavaliers, une quinzaine de chevaux sautent dans l'eau à la poursuite du cerf. Tout cela aboie, crie, hennit, nage et barbotte, au son des trompes et au bruit des applaudissements.

M. Donval, le directeur du Nouveau-Cirque, a monté cette pantomime avec un luxe inconnu jusqu'à ce jour dans n'importe quel cirque du monde.

Chœurs d'opéra, magnifiques ballets, riches costumes, rien n'y manque ; nous comprenons l'engouement des Parisiens pour ce spectacle vraiment merveilleux.

Nous sommes convaincus que ceux de nos lecteurs qui auront assisté à cette admirable fantaisie nous remercieront de la leur avoir indiquée.

MARCHÉS

BEAUFORT, 17 mai

Pommes de terre, le double décalitre, » 70 à » 80. — Foin, la charretée (1.050 kil.), 95 fr. — Paille, 55 fr. — Pain, 4 80 les 6 kil. — Poulets (la couple), 6 à 7 50. — Œufs (la douz.), » 75. — Beurre, le 1/2 kil., 1 à 1 30. — Petits vins rouges (230 litres), 55 à 60 fr. — Vins rouges, 1^{re} qualité, 100 à 115 fr.

LONGUE, 19 mai

Blé-froment, l'hect., 19 50. — Seigle, 14 fr. — Orge, 11 à 11 50. — Avoine, 8 50. — Pommes de terre, le d.-d., » 70. — Foin, la charretée de 780 kil., 70 à 80 fr. — Paille, 36 fr. — Beurre, le 1/2 kil., 4 05. — Œufs, la douz., » 65. — Volailles, la couple, 3 à 6 fr.

Dans le Tourbillon

... de la vie, on est emporté rapidement, et l'on ne s'aperçoit pas que les cheveux, dont on n'a pas soin, tombent fréquemment. Quand on veut porter remède, il est quelquefois trop tard. Si vous voulez arrêter immédiatement cette chute des cheveux qui vous désolent, si vous voulez vous préserver sûrement de la calvitie avant l'âge, faites usage de la Lotion du Dr ROFF qui vivifie le bulbe capillaire, et rehausse la tonalité du cuir cheveu. Le flacon 3 francs. Dépôt général, Dr ROFF, rue Sainte-Catherine, 164, Bordeaux.

Dépositaire à Saumur : MACHET, coiffeur-parfumeur, 1, rue d'Orléans.

M. Berthauld à Saumur

Le savant chirurgien-pédicure spécialiste, dont nous avons parlé, obtient à Saumur un très grand succès bien motivé par ses cures merveilleuses.

Les nombreuses personnes qui ont besoin de son ministère sont priées de se faire inscrire un jour à l'avance, à cause du grand nombre de demandes qui lui sont adressées journellement.

Cabinet d'opérations, rue Daçier, n° 47, ouvert de 4 heures à 4 heures. Se rend à domicile sur demande. (Prix par opération : 2 fr.)

PILULES GICQUEL, la Boîte 1^{fr} 50

Parmi les produits d'élite adoptés par le public élégant, nous devons citer en première ligne **LA DIAPHANE**, d'une composition toute spéciale, cette poudre de riz donne discrètement au teint une fraîcheur et une pureté éclatantes et exerce sur la peau une action absolument hygiénique. M^{me} Sarah Bernhardt a consacré ce remarquable produit en lui accordant son éminent patronage.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac
SOFT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE
Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-Saint-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

A l'heure dite, il guettait sur le quai et ne vit rien.

Était-ce une ruse de son ennemi ?

Mais l'Indien veillait.

Sous son costume de fourrure, il avait reconnu la femme. L'homme devait suivre.

On embarqua et l'on évita de se montrer, pour ne pas éveiller les soupçons.

Pluton fut enlormé dans un cabinet spécial.

La nuit est pour dormir et non pour se promener sur le pont du bateau.

Les passagers restèrent tous à leur poste, c'est-à-dire dans les hamacs ; mais l'Indien, dans un coin du pont, entre plusieurs colis, guettait les débarquants aux stations de La-Graville, Original, etc.

Le jour vint sans qu'il eût vu descendre Billou. Vers neuf heures, le paquebot s'arrêta au quai d'Ottawa.

Les passagers descendirent.

Il fut impossible à Jacques de reconnaître son ennemi, mais lui et l'Indien virent la femme.

Ils la suivirent.

Vers le milieu de la ville, elle s'arrêta et entra sans hésiter dans une maison.

L'Indien se plaça en sentinelle sous une porte, et l'ingénieur s'éloigna de quelques centaines de mètres avec le chien.

Au bout d'un quart d'heure, un homme, marchant avec peine, appuyé sur un bâton et portant une barbe blanche vénérable, vint frapper à la même porte et s'empressa d'accepter l'entrée qui lui était offerte.

Suivons ce vieillard bien digne d'intérêt.

Au premier étage de la maison en bois, comme le sont presque toutes les maisons d'Ottawa, le vieillard jeta de côté sa canne, ôta son bonnet de fourrure et sa barbe, et regarda autour de lui.

C'était Billou.

— C'est peut-être imprudent, observa la femme.

— Bah ! dit le coquin ; ils courent après moi vers New-York, nous n'avons plus rien à craindre.

— Je le crois, mais il est toujours bon de prendre des précautions.

— Aussi, nous resterons ici jusqu'à ce que j'aie reçu tous nos fonds ; ensuite, nous verrons.

— Votre Chinois...

— Il est mort, certainement, ou prisonnier.

J'ai profité du temps qu'ils ont mis à s'emparer de lui pour filer. Leur première pensée a dû être de me chercher à Montpellier, à cause de l'argent.

— Sans doute. Mais aussi peut-être à Sorel, à cause de moi.

— Qui donc connaît nos relations ?

— Un peu tout le monde, et surtout l'Indien, qui est venu deux fois dans cette ville.

— C'est juste ; mais à Sorel ils n'ont trouvé personne.

— Et s'ils nous avaient suivis ?

— A Montréal, ils nous auraient perdus. Personne ne sait que vous avez un parent qui vous a laissé cette maison, et surtout qu'il y a une sortie dans les champs par un terrain vague qui aboutit à la forêt.

— Mon Dieu ! fit la femme, j'entends du bruit...

— Allons donc, vous êtes folle !

Ils allèrent à la fenêtre.

— Voyez, dit-elle, plusieurs hommes sont devant la porte.

Billou regarda et devint pâle.

— Le chien, murmura-t-il ; j'ai tué le chien, le chien me tuera.

Il n'ajouta pas un mot et descendit rapide-

ment l'escalier.

Comme il arrivait au rez-de-chaussée, la porte, violemment ébranlée, commençait à céder sous l'effort des assaillants.

Le petit homme comprit que sa dernière partie allait se jouer.

— Va ouvrir, dit-il à la femme Dupuis, gagne du temps, cache l'argent, et au revoir !... Un instant après il était dans la forêt.

(A suivre.)

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU

ARTICLES DIMINUÉS

Sucre.
Café.
Bougie.
Chocolat
Conserves.
Sirops.
Vin rouge.
Vin blanc.
Rhum.

Expédition franco à domicile par commande de 50 fr., Sucre excepté.

CH. FAY, inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

VELOUTINE

CH. FAY, inventeur
9, Rue de la Paix, PARIS
Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Poudre de Riz spéciale d'après les procédés de la chimie moderne, adhérente et invisible, elle donne au visage une blancheur et une fraîcheur naturelles, et se trouve chez tous les fabricants.

Tribunal de commerce de Saumur

Concordat faillite Poignant et Légié

Par jugement du 17 mai 1892, le Tribunal de commerce de Saumur a homologué le concordat consenti, aux sieurs Poignant et Légié, négociants à Saumur (Bazar Parisien), par la majorité de leurs créanciers.

Les conditions de ce concordat sont : paiement d'un dividende de 40 0/0 moitié comptant et moitié à quatre mois, avec caution d'un des principaux créanciers.

Pour extrait,

(271) Le Greffier : COLLIN.

ERRATUM. — Dans le numéro du dix-neuf mai, 4^e page, 2^e colonne, 28^e et 29^e lignes, au lieu de : *Commune de Saint-Lambert-des-Levés*, lire : *Commune de Villebernier*.

A VENDRE

MAISON ET JARDIN

Avec portion DE BOIRE,

A la Croix-Gourdon, ancienne route d'Angers.

S'adresser à MM. BRIZARD ou LANEAU, ou à M^e AUBOYER, notaire.

A Céder de suite

POUR CAUSE DE DÉCÈS

Un Atelier de Menuiserie

Exploité antérieurement par M. BOURGÉSEAU,

Situé rue Cendrière, n° 4.

S'adresser chez M^{me} veuve BOURGÉSEAU.

A AFFERMER

BEAU JARDIN

BIEN ENSEMENTÉ

Avec MAISON, Saulaie, etc.

Près l'École de Cavalerie.

Convient pour maraîcher ou horticulteur.

S'adresser à M. TAVEAU, expert au Pont-Fouchard, ou à M. BOUTET-LADUBAY, à Saint-Florent.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1894

VASTES MAGASINS

32 mètres de façade, d'un seul tenant,

Occupés par le Grand Bazar,

Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17.

S'adresser à M^{me} DAVEAU, au Grand Bazar. (233)

Corsets sur Mesure

ET CORSETS AVEC SUPPORTS

Pour jeunes Filles.

M^{me} V^e CHATELAIS, 18, Grand'Rue, Saumur.

UNE PERSONNE très instruite demande n'importe quel travail intellectuel à faire chez elle : Copies de manuscrits ou autres, traductions, recherches, etc.

S'adresser au bureau du journal.

UN MÉNAGE sans enfant demande place.

S'adresser au bureau du journal.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, FURUNCES, TEIGNE, HERPÈS, LEUCES, etc.
Sous des PLAINES AULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables, par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par lettres.

A LOUER MAISON

Rue de Bordeaux, 15,

Actuellement occupée par M. le docteur Géraud, médecin major à l'École de cavalerie.

Avec beau jardin bien affrûité et service d'eau de Loire.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement

Ou pour la Saint-Jean prochaine

Trois grandes chambres, salle à manger, décharge de cuisine, deux pompes, un grenier, une terrasse avec une grande cour.

S'adresser à l'ORPHELINAT SAINT-JOSEPH.

UN JOURNAL DÉPARTEMENTAL, libéral-conservateur, paraissant trois fois par semaine, demande un SECOND RÉDACTEUR pouvant justifier des meilleures références.

Ecrire aux initiales D. D., à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8, Paris.

CONFISERIE - PATISSERIE - GLACES

Dins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVE

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous avons l'avantage de prévenir notre clientèle que nous occupant d'une façon spéciale des **Baptêmes**, nous faisons maintenant les **DRAGÉES** à la Maison et à la MAIN.

LA QUALITE N'EST PAS DISCUTABLE
Spécialité de Brioques pour 1^{re} Communion.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Capisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

Grande Liquidation

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL

AU GRAND BAZAR

Tenu par **DAVEAU**, Doreur

Rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17

SAUMUR

Par suite de désaccord avec le propriétaire, le **Grand Bazar**, rues du Puits-Neuf, 14, et de la Cocasserie, 15 et 17, a décidé de **LIQUIDER** à des **PRIX** les plus réduits, le stock immense de marchandises garnissant ses **VASTES MAGASINS**.

Les Marchandises vendues ne seront pas remplacées.

Il se trouve en magasin plus de **500 GLACES** des plus riches modèles de tous styles. Et une collection admirable de **Gravures et Aquarelles** de tous les Editeurs français et anglais devant appeler l'attention de tous les **Amateurs**. — **OBJETS D'ART**.

Liquidation sans Précédent

A SAUMUR

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT FILS

SUCCESSEUR

A l'occasion de sa prise de possession, M. IMBERT FILS a fait subir une Baisse à de nombreux Articles. Comme par le passé, la Maison s'attachera à ne vendre que des Produits de choix, de qualité irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

Demander le Catalogue

LIVRAISONS RAPIDES A DOMICILE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Saison Printemps et Eté — PARIS A SAUMUR — Saison Printemps et Eté

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR MODERNE

27, Rue d'Orléans, Saumur

Très beau choix de Draperie noire et bleue pour

Costumes de Communion (sur mesure)

27, rue d'Orléans, Saumur - **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** - Saumur, rue d'Orléans, 27

GRANDE DISTRIBUTION DE DEVINETTES